

M. GASTON BEAULIEU :

1985 Oui, c'est ça. Exact.

LE PRÉSIDENT :

1990 D'accord. Très bien. Merci beaucoup.

M. GASTON BEAULIEU :

Avec plaisir.

1995 **LE PRÉSIDENT :**

Madame Stébenne. Je vous demanderais de vous nommer pour faciliter la prise de notes, s'il vous plaît.

2000 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

Oui, je vais présenter mes collègues et tout ça pendant la présentation, ça ne sera pas long.

2005 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2010 Donc savez-vous que certains chercheurs disent que les espaces verts prolongeraient la vie? C'est-à-dire que l'accès à des arbres et à la végétation peut contribuer à réduire votre risque

2015

de mourir d'environ 10 %. Après la présentation d'une centaine de mémoires, une multitude de projets et une richesse de vision émergente, nous comprenons très bien l'engouement et la passion pour le parc Jean-Drapeau et nous en sommes très fiers.

2020

Nous croyons que, nous, les employés du parc Jean-Drapeau, nous sommes tout désignés pour proposer des pistes d'amélioration et des projets novateurs pour le parc. Nous croyons aussi que nous sommes aux premières loges pour avoir une perspective globale des potentialités et des limites de notre parc. Et, aussi, notre contribution à l'ensemble des mémoires est, pour nous, un geste significatif de notre engagement.

2025

Au fil des années, nous avons recueilli une quantité d'informations essentielles sur les préférences et les intérêts, ainsi que les besoins de nos visiteurs. Je me présente. Isabelle, moi, je m'occupe de l'expérience client au parc, mais surtout, j'ai eu le privilège dans la dernière année de former tous les employés. Donc une belle découverte puisque, par le fait même, j'ai laissé l'espace à l'expression des idées et à la vision de tout un chacun au parc. Qui dit gouvernance ouverte, pour moi, implique naturellement la participation des employés.

2030

Aujourd'hui, j'ai mes collègues avec moi qui ont participé à ce mémoire aussi. Donc Sylvain Boissonneault est avec nous au parc depuis douze ans. Donc il connaît vraiment beaucoup le parc et les employés. Andréanne Poirier qui est conseillère formation et développement organisationnel qui est très près aussi des employés. On a sondé les employés du parc, on a récolté des témoignages, on a organisé des ateliers participatifs pour recueillir le plus d'idées possible de tous les employés, les 450 employés, autant les saisonniers que ceux qui sont permanents; autant les cadres que les employés sur le terrain. Et on a rédigé ce mémoire que nous vous présentons aujourd'hui.

2040

Donc je vais vous résumer les grands constats de ce mémoire, mais prenez note qu'aucune opinion individuelle est présentée dans ce mémoire. On a vraiment, c'est vraiment un mémoire collectif de tous les employés. D'ailleurs, les employés du parc ont endossé cette

2045 semaine, avec leur signature, on a récolté, juste cette semaine en quelques jours, plus d'une centaine de signatures qu'on vous a envoyées avec le mémoire, et il y a beaucoup, beaucoup d'idées et de projets très inspirants et on croit que c'est très important que les employés puissent s'exprimer à ce sujet.

2050 Nous rêvons d'un site aménagé pour permettre un équilibre de nos quatre piliers. Pour simplifier, le mémoire est structuré en sept volets et les quatre premiers volets sont vraiment les piliers de notre offre. Donc les espaces locatifs, détente et nature; divertissement et culture; et sport et plein-air. Et, on a traité d'autres volets essentiels comme le développement durable, l'expérience des visiteurs, l'amélioration de l'accessibilité, de la mobilité et de la signalisation, puisque c'est des sujets qui revenaient vraiment souvent comme commentaire auprès de nos
2055 activités avec les employés.

Bref, notre vision d'avenir pour le parc Jean-Drapeau est celle d'un lieu générateur d'expériences enrichissantes, stimulantes et mémorables qui se créent et se renouvellent. D'ailleurs, 77 % des employés qui ont répondu au sondage interne croient qu'il est possible de
2060 concilier les différentes vocations du parc. Nous désirons contribuer au bien-être des visiteurs en optimisant nos attraits. Nous avons aussi la volonté d'assurer la pérennité du parc pour les générations futures.

2065 Le pilier détente et nature est, pour nous, le volet qui assure la valeur ajoutée aux autres piliers de notre offre. Donc c'est important, l'eau aussi fait partie de la trame qui doit être mise en valeur et la biodiversité protégée. D'ailleurs, dans le sondage, il y a 38 % des employés qui ont dit que le Plan directeur doit prévoir l'ajout de lieux de détente et de quiétude.

2070 Le sport et le plein-air, c'est un incontournable. Évidemment, on a le bassin olympique, le quartier des athlètes, notre complexe aquatique, le circuit Gilles-Villeneuve et j'en passe. Les employés veulent démocratiser le sport et l'activité physique pour permettre, oui, à nos athlètes, mais aussi aux novices de s'initier à différents sports. Des exemples : évidemment, la piste multifonctionnelle qui doit être réaménagée pour le cyclisme et aussi pour les piétons, sans

2075 oublier l'accessibilité universelle évidemment. On veut aussi ajouter des jeux pour enfants dans les parcours pour vraiment favoriser l'activité physique. On veut réaménager les sentiers du mont Boullé. On a vraiment plusieurs projets dans ce sens.

2080 Donc, le pilier divertissement et culture fait aussi partie intégrante de notre ADN. Pourquoi? Parce que nous nous sommes construits avec les grands événements comme l'Exposition universelle de 1967 qui a été suivie par Terre des Hommes. Pour nous, la richesse de notre patrimoine est une découverte inspirante à partager. D'ailleurs, dans le sondage, 67 % des employés ayant répondu disent que l'image actuelle du parc évoque un lieu de divertissement et de grands événements festifs. On a plusieurs, aussi, idées de projets, de sentiers plus interactifs, lumineux qu'on pourrait aménager pour le soir, pour accueillir les visiteurs le soir.

2090 Notre pilier espaces locatifs, qui est aussi important, permet aux entreprises et aux organisations, promoteurs et groupes privés de louer des espaces, que ça soit des espaces dans nos infrastructures ou des espaces en plein air pour des rencontres, des réunions, des célébrations et des événements de tous genres.

2095 C'est un pilier qui est un petit peu particulier parce qu'il combine les trois piliers précédents, mais cible essentiellement une clientèle qui est corporative et familiale. Pourquoi? Parce qu'on croit qu'au parc, c'est important d'optimiser les espaces temps. Donc avec tout qu'est-ce qui est corporatif le jour de semaine, on croit qu'on doit vraiment investir à ce niveau-là, mais aussi parce que ce pilier contribue au maintien des installations et de l'entretien de ce territoire exceptionnel de 268 hectares.

2100 Évidemment, la seule façon de réaliser le rêve que nous avons pour le futur du parc Jean-Drapeau est que notre vision, la vision des citoyens, que notre vision soit une vision commune, un rêve partagé, pour permettre la préservation de ce merveilleux patrimoine naturel et bâti.

2105 Merci de rêver avec nous et tout est possible pour le futur du parc Jean-Drapeau. C'est tout.
Avez-vous des questions?

LE PRÉSIDENT :

2110 Non, je croyais pour vos collègues...

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2115 On veut répondre à toutes vos questions.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2120 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Moi, j'en ai une.

LE PRÉSIDENT :

2125 Oui, allez.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2130 Vous avez parlé de vos quatre piliers.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2135 Oui.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2140 Et, j'ai vu dans le document que vous en parlez de vos piliers, à la page 2. Et, je retrouve ces piliers-là également à la page 6, mais là, vous avez ajouté à ce moment-là : « développement durable, expérience, accessibilité ».

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2145 Oui, c'est ça. Il y a sept volets.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Sept volets?

2150 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

Oui. C'est pour ça que...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2155 Mais, ma question, c'est pourquoi, par exemple, développement durable, ce n'est pas un pilier?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2160 Oui. C'est que le développement durable, parce qu'on voulait mieux comprendre le parc lorsqu'on a pensé aux piliers de l'offre et ce qu'on s'est dit, c'est qu'il y a des choses qui touchent à tout, O.K.? Dans le sens que...

2165 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Ils sont transversaux.

2170 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

2175 Ils sont transversaux. Si on parle, supposons, d'améliorer l'offre alimentaire, si on parle d'accessibilité, de mobilité, signalisation, ça touche vraiment à tout. Ça fait qu'il y a vraiment un volet qui est global au parc, mais ensuite, on voulait dire qui on est réellement et on voulait simplifier cette compréhension-là avec quatre piliers. Mais, évidemment, les quatre piliers, ce n'est pas assez pour améliorer le parc, parce qu'il y a vraiment des enjeux qui sont majeurs, donc qui reviennent souvent dans les discussions avec les employés, qu'on a ajoutés dans notre mémoire.

2180 **Mme ANDRÉANNE POIRIER :**

J'ajouterais aussi peut-être que le développement durable fait partie de nos valeurs, des valeurs qui ont été adoptées par les employés de la Société. Donc c'est pour ça aussi qu'on le retrouve de façon importante dans le mémoire.

2185 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

2190 Comme l'innovation, par exemple, intégrité et, etc. Mais vous avez également ajouté : « expérience et accessibilité ». Donc pourquoi vous avez estimé important d'ajouter « expérience et accessibilité »?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2195 Encore là, c'est des enjeux qui revenaient souvent, des commentaires. Comme je vous disais, c'est depuis un an qu'on demande à tous les employés comment qu'ils voient le parc, comment qu'on peut l'améliorer et on s'aperçoit que, supposons les enjeux d'accessibilité, de

mobilité, signalisation, ça revient tout le temps. Et, évidemment, même si on améliore l'expérience des visiteurs, si ça nous prend une heure pour se rendre sur le site et une heure pour en sortir, l'expérience n'est pas si bonne que ça.

2200 Donc la base doit quand même être l'amélioration de ces trois volets-là, je dirais, qui sont pour nous des incontournables : développement durable, expérience globale et les autres accessibilités. Sinon, même si on fait d'autres événements ou quoi que ce soit, on ne règle rien. Dans le sens qu'il faut vraiment équilibrer le tout pour que l'expérience soit intéressante pour tous.

2205

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2210 Parfait. Dans votre esprit, vous connaissez bien le parc, vous êtes des employés, puis vous participez à ce type d'exercice depuis deux ans quand même, le parc Jean-Drapeau, c'est pour qui?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2215

Même dans le sondage, on a posé la question...

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Et, qu'est-ce qu'ils ont répondu, vos collègues?

2220

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2225

C'est principalement pour les gens du Grand Montréal. Donc on ne dit pas seulement Montréalais, on dit Grand Montréal parce qu'on a des voisins au sud, on a des gens... Ce n'est pas seulement Montréal mais on pourrait dire vraiment Grand Montréal parce que c'est un parc

qui est important pour le Grand Montréal. Ensuite, évidemment, il y a les touristes, excursionnistes, mais si on veut développer le parc sur quatre saisons, il faut vraiment penser aux gens locaux et on est en train de travailler la segmentation et tout ça. Donc on connaît les clients qui viennent au parc et on veut développer dans ce sens.

2230

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Donc le Grand Montréal, c'est évidemment la Ville de Montréal, mais tout ce qui est le 450. Rive-Nord également ou Rive-Sud, c'est plus facile d'accès quand même.

2235

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Oui, Rive-Sud, Rive-Nord. Étonnamment, selon nos études, il y a des gens qui viennent aussi de la Rive-Nord. Donc c'est vraiment selon les grands axes routiers. Ça fait que là, on a été chercher plus d'information mais ça va nous aider à bien répondre aux différentes clientèles.

2240

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Merci.

2245

LE PRÉSIDENT :

C'est ça, on a fait allusion à un parc métropolitain parce qu'à ce moment-là, on est rendu à la CMM. Est-ce que ça va jusque là, pour vous, la définition de Montréal ou c'est quand même un peu trop? Parce qu'on nous a mentionné ça aussi que c'est un parc métropolitain.

2250

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

Je pense qu'en fait il faut faire attention parce qu'on est ici en tant qu'employés du parc et on ne représente aucunement l'organisation.

2255

LE PRÉSIDENT :

Non.

2260

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

Ça fait que là on outrepassé, en fait, l'objectif du mémoire. Ceci dit, je partage la réponse de ma collègue mais je pense qu'on rentre dans des termes un peu plus techniques. Bien qu'on a des connaissances en tant que membres de l'organisation, on n'est pas ici pour ça.

2265

LE PRÉSIDENT :

Non, non, je comprends très bien, mais je veux dire, dans vos discussions, quand vous pensez à un parc pour les Montréalais, parce qu'on nous dit ça, on veut juste savoir ça veut dire quoi « un parc pour les Montréalais ». Ça va jusqu'où?

2270

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Juste pour vous dire que dans le mémoire, on n'a jamais parlé de parc métropolitain.

2275

LE PRÉSIDENT :

Non, pas vous.

2280

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Non, pas nous. On a parlé de parc urbain. C'est certain qu'on est un parc de Montréal, donc on est un parc pour les Montréalais. Mais ce qu'on s'aperçoit, c'est évidemment que les visiteurs viennent vraiment plus du Grand Montréal, mais évidemment, en grande partie de Montréal.

2285

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

2290 Ultimement, aussi peut-être pour ajouter, nous croyons – et je pense que c'est ce qui est
reflété aussi dans le mémoire ou dans notre consultation – le parc Jean-Drapeau, c'est un lieu de
destination. Il peut arriver mais généralement c'est un lieu de destination pour les gens qui
habitent autour du parc, mais évidemment pour l'industrie touristique évidemment. Toutefois, je
2295 pense que chaque arrondissement ou plusieurs arrondissements ont leur grand parc, on pense
au parc Jarry, on pense au parc Lafontaine.

 Dans tous les cas, pour vouloir aller au parc Jean-Drapeau, à tous les jours, ce n'est
peut-être pas le cas, donc c'est vraiment pour nous un parc de destination. On doit y avoir un
long passage. On ne va pas prendre une marche avec le chien nécessairement, quoiqu'il y a
2300 quand même une partie de la clientèle, aussi minime soit-elle, qu'on voit avec les chiens, mais,
bref.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2305 Les statistiques dans le sondage disaient que 67 % des employés qui ont répondu au
sondage disaient que le parc devait répondre aussi au Grand Montréal et lorsqu'on parlait de la
clientèle, 65 % disaient qu'on devait s'adresser davantage aux familles.

LE PRÉSIDENT :

2310 Un thème qui revient assez régulièrement aussi. Quand vous dites : « Il faudrait l'intégrer
dans le réseau des grands parcs », ça veut dire quoi « l'intégrer dans le réseau des grands
parcs ».

2315 **Mme ISABELLE STÉBENNE :**

Oui.

LE PRÉSIDENT :

2320

Parce qu'il ne l'est pas? Il ne fait pas partie du réseau?

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2325

Bien, je pense qu'on a encore du travail à faire à ce niveau-là. Beaucoup de travail à faire au parc, mais je pense qu'il faut toujours regarder vers l'avenir. Et, quand on sait que dans les dix prochaines années, 70% de la population mondiale va se retrouver dans les grands centres, évidemment, à Montréal, on est beaucoup... L'étalement urbain qui est de plus en plus important, pour nous, c'est important de regarder, on n'est pas seul, il y a comme une continuité, il y a comme un corridor de parc. Donc si on voit avec l'avenir, avec l'innovation, même pour tout le volet touristique, si on veut être intéressant, il faut vraiment s'intégrer, offrir des forfaits qui sont plus variés et qui répondent à ces clientèles-là.

2330

LE PRÉSIDENT :

2335

C'est dans ce sens-là. Je me demandais si c'était en termes administratifs.

Mme ISABELLE STÉBENNE :

2340

Non, pas du tout.

LE PRÉSIDENT :

2345

Ça relève de la Direction des parcs ou quoi que ce soit. O.K., c'est dans le sens vraiment opérationnel, de lien fonctionnel.

M. SYLVAIN BOISSONNEAULT :

Oui.

2350

Mme ISABELLE STÉBENNE :

Oui, parce qu'on sait que d'aller chercher des partenariats à l'extérieur, de travailler vraiment en collaboration, c'est une valeur. Comme Andréanne a si bien dit, la collaboration. Et, on veut que cette valeur-là, on puisse la vivre au jour le jour.

2355

LE PRÉSIDENT :

Ça va? On vous remercie beaucoup pour tous ces efforts que vous avez menés sur une longue période. Merci. On est un peu en avance, mais c'est à votre tour.

2360

Mme FRANCE VANLAETHEM :

Je vais pouvoir remplir, synthétiser mon mémoire.

2365

LE PRÉSIDENT :

Tout à fait. En termes de procédure, je le rappelle parce que vous n'étiez pas là au début, c'est environ une dizaine de minutes pour nous le présenter et, ensuite, on échange avec vous. Ça vous va?

2370

Mme FRANCE VANLAETHEM :

Ça me va tout à fait. Étant un professeur, j'ai l'habitude de ce genre de, comment dire, de cadre.

2375

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

2380